

MONTREAL.—Après avoir souffert bien longtemps d'une maladie que je considérais comme incurable, j'ai eu recours par de nombreuses prières au Précieux Sang et à la Bonne sainte Anne, promettant à cette dernière que si elle me ramenait à la santé, je publierais ma guérison dans ses Annales.

Aujourd'hui je suis parfaitement guérie. En conséquence, je rends à cette Bonne Mère, par l'intermédiaire des Annales, ce que je lui ai promis si sincèrement : le témoignage de mon éternelle reconnaissance.

Dame S. D.

3 décembre 1894.

ST-ROCH.—Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour la guérison de deux de mes enfants. L'hiver dernier, au mois de janvier, une de mes petites filles, âgée de 13 ans, tomba malade, ayant des éruptions dans la tête et aux oreilles : elle souffrait beaucoup. Alors nous avons commencé des neuvaines, et j'ai promis un pèlerinage à sainte Anne de Beaupré, si notre petite guérissait. Elle prit un mieux bien sensible, au mois de mai, et je fis le pèlerinage avec elle.

Aussi un petit garçon de sept ans était atteint d'une maladie dans la moëlle des os, que les médecins ont déclarée incurable ; il avait cette maladie depuis sa naissance, et ne pouvait parler que très difficilement. Lui aussi fit le pèlerinage avec moi. Après la vénération des Reliques, on s'aperçut que sa langue était plus déliée. Depuis le pèlerinage, il parle bien plus facilement et ne s'est plus aperçu de cette terrible maladie qui le faisait tant souffrir.—Mme M. P.

ST-ROCH.—Au commencement de juillet 1894, à la suite d'une chute que mon père fit en versant avec sa voiture, il se fit plusieurs blessures dont une, entre autres, était grave : c'était l'opinion du médecin qu'il ne pourrait revenir d'un ébranlement pareil. Il reçut